

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 11 janvier 2024

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à <80000 € : 6000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 80001 € et 100000 €: 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100001 € et 200000 €: 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 200001 € et 350000 €: 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 350001 € et 500000 €: 5 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 500000 €: 4 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 170 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS (HONORAIRES À LA CHARGES DU BAILLEUR ET À LA CHARGE DU PRENEUR)

(visites, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux)	1 mois de loyer TTC HC
Droit au bail	10% de montant de cession TTC

Société SAS , BGT IMMO au capital de 5000 € - Siège social : 118 rue du Loch - RCS de NARBONNE n° 949095038 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI11022023000000006 délivrée par CCI NARBONNE